

# Chapitre 4 : Les marques de futur *ap* et *pral* en haïtien / Par Patricia CABREDO HOFHERR

Patricia CABREDO HOFHERR

UMR 7023 – Structures formelles du langage – CNRS, U. Paris-8 & UPL

## 1 Introduction

Les marques de futur *ap* et *pral* ont attiré beaucoup d'attention dans les recherches sur l'haïtien.<sup>1</sup> Cet intérêt est motivé par deux questions centrales :

- (1) a. Quelle est la différence sémantique entre *ap* et *(a)pral* ?
- b. Quel est le rapport entre le marqueur *ap* avec interprétation future et le marqueur *ap* avec une interprétation progressive ?

La présente étude vise à proposer des éléments de réponse à ces deux questions.

Je présente d'abord un résumé des propriétés observées pour des constructions futures à travers les langues (section 2). Dans un deuxième temps, j'applique les contrastes identifiés dans ces travaux aux marques *ap* et *(a)pral* en haïtien. J'arrive à la conclusion qu'il n'y a pas de différence sémantique catégorique entre les deux marques par rapport aux contrastes examinés (section 3). Dans la section 4 j'examine la distinction entre temps futur et aspect prospectif avec référence à *ap* et *pral*. Dans la section 5 j'explore l'hypothèse qu'*ap* est une marque d'imperfectif et que le *ap* dans l'interprétation future est à rapprocher des futurs aspectuels, c'est-à-dire des marques d'imperfectif qui permettent des emplois à interprétation future. Je présente les résultats d'une étude pilote avec des questionnaires sur le futur en haïtien, qui prend l'étude de l'emploi futur du présent en allemand dans Hilpert (2008) comme toile de fond. Les résultats des questionnaires appuient l'hypothèse que la marque *ap* partage des propriétés de l'emploi futur du présent en allemand (section 5). La section 6 discute les questions méthodologiques que le travail avec les questionnaires a fait émerger.

## 2 Les constructions de futur à travers les langues

---

<sup>1</sup> **Remerciements** Ce travail a bénéficié du soutien du GDRi Créoles *The Structure, Emergence and Evolution of Pidgin and Creole Languages (SEEPiCLa)*. Merci beaucoup à Renauld Govain et à Judith Africot pour leur aide avec l'haïtien. Un grand merci aux étudiants en Master de la FLA : Kensley Brutus, Carl Stevens Desir, Saul Dulcio, Frantz Felix, Jean Marc Govain, Rose-Guetty Jean-Noel, Stéphanie Metellus, Yvrose Polynice, Cherie Rivage, Timothée Samedi et Kendi Zidor pour leur aide avec les questionnaires sur le futur en haïtien. Je remercie Brenda Laca, Emmanuel Schang et Anne Zribi-Hertz pour leurs commentaires et suggestions sur une version antérieure de ce travail. Je tiens à remercier les deux relecteurs pour les *Actes du Colloque LangSÉ* pour leurs commentaires et suggestions.

**Abréviations - gloses** : DEM = démonstratif, DET = déterminant, FUT = futur, NEG = négation, PL = pluriel, PM = predicate marker, PREP = préposition, REL = pronom relatif, SG = singulier, TAM = temps-aspect-mode.

**Abréviations - noms des langues** : all = allemand, angl = anglais, CH = créole haïtien, CM = créole mauricien.

Le futur est exprimé de manière très variable à travers les langues. La question fondamentale est de savoir si le futur est à analyser comme un temps qui localise un événement dans le temps (comparable au passé et au présent), ou bien comme une expression modale de IRREALIS de nature différente du passé et du présent (voir Bochnak 2019 pour discussion et références).

Diachroniquement les expressions de futur ont des origines différentes (Bybee et al. 1994, 244), des expressions modales de désir, d'obligation ou de capacité (2), les verbes de mouvement directionnels (3) et les adverbess temporeux (4) notamment. En outre, les formes de présent ou d'aspect imperfectif (et plus rarement de perfectif) peuvent être employées pour l'expression du futur.

(2) Constructions modales (désir, obligation, capacité)

- a. *Je chanterai.*<sup>2</sup>
- b. *I will sing.* (anglais)  
 1SG WILL sing  
 'Je chanterai.' (*will* = verbe de volition, voir angl. *will* (N) 'volonté')

(3) Verbes de mouvement directionnels

*Je vais lire ce livre.*

(4) Adverbess temporeux

*Dispela man bai i go long taun.* (Tok Pisin)  
 cet homme FUT PM aller PREP ville  
 'Cet homme ira en ville.' (*bai* de l'anglais *by and by* 'bientôt')  
 Dutton & Thomas 1985 : 88  
 cité d'après <https://apics-online.info/sentences/22-79>)

## 2.1 Propriétés sémantiques des constructions de futur

Dans la littérature un large éventail de nuances sémantiques est associé avec les différentes expressions référant au futur. Ici, je présente une sélection de propriétés mises en évidence dans des travaux sur les futurs. La section 3 applique ces distinctions aux marques de l'haïtien.

Dahl (2000 : 309-313), dans son étude comparative des langues d'Europe, distingue quatre types différents de référence au futur. Le premier type inclut des futurs qui expriment l'intention du locuteur par rapport au futur (5)-a. Le deuxième type concerne les prédictions par rapport au futur, basées sur des connaissances ou

---

<sup>2</sup> Le futur synthétique des langues romanes s'est développé de la périphrase modale d'obligation latine de la forme INFINITIF+AVOIR :

- (i) *cantare habeo* (latin)  
 chanter avoir.PRES1SG  
 'Je dois chanter'

circonstances au moment de l'énonciation (5)-b. Le troisième type de référence au futur concerne les événements à occurrence planifiée ou inévitable, comme les horaires de train mais aussi les événements futurs fixes comme le coucher de soleil, ou des fêtes nationales ou religieuses (5)-c. Le quatrième type dans la typologie de Dahl concerne des emplois avec contextes préparatoires (5)-d.

- (5) a. Expression **d'intentions** par rapport au futur  
(Je me lève et je dis) Je vais vous raconter une histoire.
- b. Expression de **prédictions** par rapport au futur  
(Je vois un nuage très noir et je dis) Il va pleuvoir bientôt.
- c. Scheduling : **Horaires planifiés et événements inévitables**  
(D'après les horaires affichés), le train part/ va partir dans une heure.
- d. **Contextes préparatoires** (préparatifs entamés)  
(en voyant quelqu'un se mettre sur le tabouret devant un piano)  
Tu fais quoi ?  
Je vais jouer du piano.

Dans la littérature sur les futurs une distinction supplémentaire des FUTURS D'IMMINENCE est examinée (Bybee et al., 1994, 271-273). Soulignons que la notion de futurs d'imminence est orthogonale aux quatre types de futur identifiés par Dahl. Cela est dû, en grande partie, au fait que la notion d'*imminence* pour les futurs peut être conçue de plusieurs manières.

Premièrement, le futur d'imminence peut être interprété comme une imminence chronologique, qui est conçue comme l'attente du locuteur que l'événement futur aura lieu dans la journée de l'énonciation ou le lendemain (HODIERNAL future et CRASTINAL future). Une deuxième interprétation de l'imminence se distingue de la distance temporelle de l'événement et conceptualise l'imminence d'un événement comme conséquence de préparatifs pour cet événement entamés au moment de l'énonciation, une notion qui se rapproche des contextes préparatoires dans la théorie de Dahl (2000). Une troisième interprétation de la notion d'imminence concerne la certitude avec laquelle le locuteur prédit l'événement futur, corrélant l'imminence à une interprétation modale de certitude du locuteur.

Ces conceptions distinctes de l'imminence peuvent se cumuler dans certains contextes mais elles peuvent être distinguées par des diagnostics négatifs dans certains types d'exemple.

#### (6) Diagnostics d'imminence

- a. Imminence chronologique :  
Incompatibilité avec des adverbes temporels lointains de type *le mois prochain, dans un an* qualifiant le temps entre prédiction et événement futur
- b. Imminence comme conséquence de préparatifs entamés :  
Incompatibilité avec des événements qui ne peuvent pas être préparés comme *faire une bêtise*.

- c. Imminence comme prédiction certaine :  
Incompatibilité avec des expressions de doute ou de probabilité

Beaucoup d'études s'appuient sur l'intuition que le futur est toujours incertain (voir les traitements du futur comme faisant partie de l'irréel, voir Fleischman 1982). Or, certaines expressions du futur font une différence entre des prédictions potentiellement incertaines (7) et des assertions sur le futur sans incertitude (8) (par ex. le futur de conjecture en espagnol et le présomptif futur en roumain, voir Falas & Laca 2014).

- (7) Prédiction avec incertitude  
*Je viendrai demain.*
- (8) Prédiction sans incertitude : Impossible en espagnol, possible en français  
*#Nació en 1960. En el 2015 tendrá 55 años.* (espagnol)  
'Elle est née en 1960. En 2015, elle aura 55 ans.'  
(Falaus & Laca, 2014, ex 2a)

## 2.2 Propriétés syntaxiques des constructions de futur

Au-delà des propriétés sémantiques, certaines restrictions syntaxiques récurrentes ont été observées pour les futurs à travers les langues. Pour les langues romanes il a été observé que certains des futurs périphrastiques avec un verbe de type *aller* ont des restrictions sélectionnelles par rapport aux verbes de mouvement. Au début de leur grammaticalisation, les futurs périphrastiques issus de verbes de type *aller* ne sont pas utilisés avec les verbes de mouvement, en particulier avec des verbes de mouvement centripète.

Fon Sing (2010) remarque le futur avec *al* 'aller' en créole mauricien (CM) est impossible avec un verbe centripète comme CM *vini* 'venir' dans (9)-a. Fon Sing en conclut que le sens de mouvement spatial centrifuge de *al* en créole mauricien n'est pas complètement blanchi. Cet auteur souligne qu'en créole haïtien, le futur en *pral* est compatible avec *vini* dans (9)-b.

- (9) a. \**mo pe al vini* (CM)  
b. *m' pral vini* (CH)  
'je vais venir/ je viendrai' (Fon Sing, 2010, exx. 47/48)

Bybee et al. (1994, 244) notent que certains futurs ont des restrictions syntaxiques, en particulier souvent les expressions du futur ne sont pas utilisées dans les phrases subordonnées futures comme les protases des phrases hypothétiques en *si/quand*.

Dans la section suivante, j'applique les observations de la littérature typologique aux marques *ap* et (*a*)*pral* de l'haïtien.

### 3 Contrastes sémantiques au futur - comparaison *ap* / (*a*)*pral*

Le créole haïtien a plusieurs marques de futurité (voir Valdman 1978 ; Damoiseau 1988, 1994 ; DeGraff 2007 ; Glaude 2013)

- (10) a. *ap* (étymon (*être*) *après*), (CH)  
b. *pral* (étymon : (*être*) *après aller*)  
c. *a /va/ava* (Véronique, 2009, sect 2.)

La présence de plus d'une expression pour référer à une éventualité dans le futur dans une langue est très courante (Bybee et al., 1994, 243), et la littérature sur les comparaisons entre différentes expressions du futur d'une même langue est très riche (voir Véronique 2009, Fon Sing 2010 pour le mauricien, Hilpert 2008 pour les langues germaniques, Copley 2009 pour l'anglais, Poplack & Malvar 2007 pour le portugais brésilien, Poplack & Dion 2009 pour le français).

- (11) a. Mauricien : *pé / pou / va* (Véronique 2009 ; Fon Sing 2010)  
b. Anglais : *will/shall, be going to*, présent simple, progressif présent (Copley 2009)  
c. Français : *aller+inf*, futur synthétique, présent (Poplack & Dion 2009)

Dans la littérature sur le créole haïtien Damoiseau (1989) interprète la différence entre *ap* et *pral* comme une différence de nature modale : *pral* indiquerait une "imminence objective" tandis que *ap* marquerait l'engagement ou la volition de l'énonciateur quant à la réalisation du procès en cours (cité par Véronique 2009). Dans les termes de Dahl (2000) cela peut être reformulé comme une distinction entre un futur d'intention pour *ap* et un futur qui inclut prédiction, horaires fixes et préparatifs entamés (qui peuvent être compris comme une "imminence objective") pour *pral*.

Afin d'évaluer cette description, j'ai examiné des exemples qui peuvent servir de diagnostics pour les distinctions observées dans la littérature. Les exemples sont tirés de plusieurs sources marquées sur les exemples donnés : deux questionnaires sur le futur (QUESTIONNAIRE-1 : 11 informateurs, QUESTIONNAIRE-2 : 7 informateurs), les jugements des étudiants du séminaire de master sur le temps et l'aspect en février 2018 (FLA FEV 2018) et des élicitations avec des informateurs individuels (ELICITATION).

#### 3.1 Intention et prédiction

Pour les contextes favorisant une lecture d'intention du locuteur, j'étudie des exemples avec un sujet de première personne avec un prédicat agentif. Inversement, pour des contextes défavorables à une lecture intentionnelle, j'ai pris des exemples

avec un sujet inanimé de 3ème personne (qui excluent une lecture avec l'intention du sujet<sup>3</sup>) et un prédicat qui n'est pas sous le contrôle du sujet.

Dans le QUESTIONNAIRE-1, un contexte favorisant une lecture d'intention du locuteur était donné par l'exemple (12) avec un contexte préparatif saillant. Dans leurs réponses - illustrées dans (12)a/b les informateurs utilisent aussi bien *ap* que *pral*.

(12) Vous voyez quelqu'un avec un stylo et une feuille de papier.

Contexte 1 : Vous demandez : tu vas faire quoi ?

Contexte 2 : Vous demandez à qqn : tu vas faire quoi demain ?

a. *M ap ekri yon lèt.* (CH)

b. *M pral ekri yon lèt.*

1SG TAM écrire un lettre

'Je vais écrire une lettre.' (QUESTIONNAIRE-1)

L'exemple (12) montre qu'un contexte clair d'intention du locuteur permet aussi bien *ap* que *pral* comme marques de futur en créole haïtien. En revanche, l'exemple (13) illustre que aussi bien *ap* que *pral* permettent des prédictions dans des contextes qui *excluent* une intention (que ce soit l'intention du sujet ou du locuteur), avec des sujets inanimés et des processus incontrôlables (13).

(13) a. *Wòch la ap tonbe.* (CH)

b. *Wòch la pral tonbe.*

rocher DET TAM tomber

'Ce rocher va tomber.' (FLA FEV 2018)

L'exemple (13)-a montre en particulier que *ap* n'exige pas une interprétation mettant en jeu une intention. Cependant, dans le QUESTIONNAIRE-1, pour l'exemple prototypique de prédiction sans intention (14) les 11 informateurs ont tous donné une traduction utilisant *pral*.

(14) Contexte : Je vois un nuage très noir mais il ne pleut pas encore.

Je dis : Il va pleuvoir.

a. *Lapli pral tonbe.* (CH)

pluie PRAL tomber.

'Il va pleuvoir.'

b. *Li pral fè lapli. Pral gen lapli.*

3SG PRAL faire pluie PRAL avoir pluie (QUESTIONNAIRE-1)

Le contraste entre (13) et (14) peut être interprété de plusieurs manières. La première différence entre les deux exemples concerne la tâche demandée aux

---

3 L'intention peut aussi être portée par le locuteur.

informateurs. Dans le cas de (13) les étudiants d'un séminaire de master ont été interrogés sur leurs jugements de grammaticalité sur une paire d'exemples donnés en créole haïtien ; l'exemple (14), en revanche, a été élicité par un questionnaire avec le français comme langue de contact (voir la discussion dans la section 6). Une deuxième différence concerne l'aspect lexical des prédicats : une roche qui tombe est un achèvement, tandis que la pluie qui tombe a des propriétés d'une activité dans la classification de Vendler. Finalement, les deux types d'exemple se distinguent par rapport à la structure informationnelle qui leur est associée : avec un sujet défini, les exemples dans (13) sont des prédictions *catégoriques* avec un sujet topique, tandis que les exemples dans (14) sont des phrases *thétiques*, dans le sens de Kuroda (1972).

### 3.2 Horaires fixes

Dahl (2000) remarque que les horaires fixes ont souvent des propriétés à part par rapport aux marques de futur. En créole haïtien, les informateurs ont donné des traductions avec *ap* et *pral* dans le contexte (15), avec des expressions différentes pour traduire FR. *partir* : CH *derape, prale, deplase, kite* (15b).

(15) Contexte : (Je regarde les horaires affichés).

Je dis: Le train part / va partir dans une heure.

a. *Tren an **ap** deplase nan inèdtan.* (CH)

*Tren an **pral** deplase nan inèdtan.*

train DET TAM partir dans une-heure

Le train part/ partira dans une heure.

b. *Tren an **ap** derape / deplase / kite nan inèdtan*

*Tren an **ale** / **prale** nan inèdtan ankò.*

(QUESTIONNAIRE-1)

### 3.3 Imminence temporelle

La marque *ap* est compatible avec des futurs proches (16)-a/b et éloignés (16)-c comme le montrent les expressions temporelles soulignées dans les exemples suivants~:

(16) a. *Jan **ap** rive aswè a.* (CH)

'Jean arrive ce soir.'

b. *Jan **ap** rive semin ki ap vini la a.*

'Jean arrivera la semaine prochaine.'

c. Un enfant de 10 ans dit :

(i) *Lè mwen gen 18 an, m **ap** achte yon moto.*

'Quand j'aurai 18 ans je m'achèterai une moto.'

(ii) *Lè mwen va fini etid mwen, m **ap** achte yon moto.*

'Quand j'aurai fini mes études, je m'achèterai une moto.'

(QUESTIONNAIRE-1)

En revanche, les expressions de futur lointain semblent défavoriser *pral* : pour l'exemple (17), mes informateurs ont proposé des traductions avec *ap* et *va*, mais pas avec *pral*.

- (17) *Yon jou m'ap achte yon moto.* (comm. : intention du locuteur) (CH)  
*Yon jou m'a/m'ava achte yon moto.* (comm : souhait du locuteur)  
 un jour 1SG.TMA acheter un moto  
 'Un jour, j'achèterai une moto.' (QUESTIONNAIRE-1)

### 3.4 Futurs certains

Avec l'exemple (18) exemplifiant un futur certain, les 7 informateurs qui ont répondu au QUESTIONNAIRE-2 ont proposé une traduction avec *ap* (18)-a. Cependant, les informateurs à qui j'ai posé la question supplémentaire de l'acceptabilité de l'exemple (18)-b avec *pral* ont tous confirmé que cet exemple était également possible.

- (18) a. *Tifi a ap gen 3 an lòt semen.*  
 fille DET AP avoir 3 an autre semaine  
 'La fille aura 3 ans la semaine prochaine.' (QUESTIONNAIRE-2)  
 b. *Tifi a pral gen 3 an lòt semèn.* (ELICITATION)

Cet exemple cumule deux propriétés qui pourraient être pertinentes : d'une part, le prédicat est associé à un futur certain, et d'autre part il s'agit d'un prédicat statif CH *gen* « avoir ». Or, il y a des indications que le caractère statif du prédicat joue un rôle dans le choix entre *ap* et *pral*, qui sont discutées dans la section 3.5.

### 3.5 Restrictions sélectionnelles : prédicats statifs

Dans les réponses au QUESTIONNAIRE-1 sur les marques TAM, sur 11 informateurs tous sauf un ont donné une traduction avec *ap* pour le contexte suivant (le onzième informateur a donné *pral*).

- (19) Contexte : Vous demandez à qqn: tu vas faire quoi demain?  
*M ap rete nan kay la.* (CH)  
 1SG AP rester dans maison DET  
 'Je vais rester à la maison.'<sup>4</sup>

Une telle stratégie d'évitement de *pral* avec un prédicat statif pourrait être indicative du fait que la marque *pral* garde une trace de la composante dynamique du

---

4 Il faut souligner qu'ici la marque *ap* est clairement préférée - 10/11 informateurs - bien que l'exemple en français comporte la périphrase avec *aller* « vas faire », qui pourrait favoriser des traductions avec le futur issu d'un verbe de mouvement *pral*.

verbe de mouvement qui constitue l'origine diachronique de cette marque. Cette hypothèse est confortée par le fait que dans le QUESTIONNAIRE-2 toutes les traductions proposées pour les prédicats statifs CH *rete* « rester », *gen* « avoir » et *la* « être là » comportaient *ap* (19)/(20). Dans des recherches futures sur corpus il serait donc intéressant de vérifier si l'on observe que les prédicats statifs défavorisent plus généralement le futur avec *pral*.

- (20) a. *M'ap gen 25 an semèn pwochè.* (CH)  
 'J'aurai 25 ans la semaine prochaine.'  
 b. *Malerezman, mwen p ap la semèn k ap vini an.*  
 'Malheureusement, je ne serai pas là la semaine prochaine.'  
 (QUESTIONNAIRE-2)

### 3.6 Restrictions syntaxiques : subordonnées hypothétiques

Les exemples de conditionnels que j'ai élicités n'ont pas de marque de futur dans la protase (21). En réponse à la question si l'exemple pouvait comporter *ap* dans la protase, le locuteur interrogé n'a pas exclu cette possibilité en remarquant cependant qu'il n'utiliserait pas ce type d'exemple lui-même.

- (21) a. *Si l (?ap) fè lapli demen, m ap rete lakay.*  
 si 3SG AP faire pluie demain 1SG AP rester maison  
 'S'il pleut demain, je reste à la maison.'  
 b. *Si m(?ap) wè Mari, m ap di li pou li rele ou.*  
 si 1SG AP voirM. 1SG AP dire lui pour 3SG appeler 2SG  
 'Si je vois Marie, je lui dirai de t'appeler.'  
 c. *Si granpè ou (?ap) vin demen, nou ap fè yon ti vire nan bato.*  
 si grand-père 2SG AP vient demain 1PL AP faire un petit tour en bateau  
 'Si ton grand-père vient demain, on fera un petit tour en bateau.'  
 (ELICITATION)

### 3.7 Restrictions syntaxiques : combinaison avec la négation

Pour la plupart des exemples recueillis dans cette étude il n'y a pas de différence catégorique entre *ap* et *pral* par rapport à leur acceptabilité.

Les seuls exemples que j'ai pu identifier pour lesquels *ap* est accepté mais *pral* est rejeté sont les suivants, qui impliquent tous une négation de l'existence d'un événement futur.

- (22) a. Nou p ap janm konnen kiyès ki touye JFK. (CH)  
 1PL NEG AP jamais savoir qui REL tuer JFK  
 Nous ne saurons jamais qui a tué John F. Kennedy.  
 a.' \*Nou p apral janm konnen kiyès ki touye JFK.  
 b. Li p ap janm pale ak yon jounalis.

- 3SG NEG AP jamais parler avec un journaliste  
Il ne parlera plus jamais avec un journaliste.
- b.' \*Li **p apral** janm pale ak yon jounalis.
- c. Li **p ap** pale ou de istwa sa a.  
3SG NEG AP parler 2SG de histoire DEM DET  
Il ne te parlera pas de cette histoire.
- c.' \*Li **p apral** pale ou de istwa sa a. (élicitation)

Il faut souligner que le verbe *prale* est possible dans son interprétation future sous une négation. Tous les locuteurs consultés acceptent (23) :

- (23) *Demen mwen pa prale nan fak la.* (CH)  
demain 1SG NÉG PRALE PREP fac DET  
'Demain, je n'irai pas à la fac.'

L'interaction des marques de futur de l'haïtien avec la négation doit être explorée plus en détail dans des recherches futures. En effet, Véronique (2009 : ex 10) cite Valdman (1978) avec l'observation que la marque du futur modal *a/va/ava* est incompatible avec la négation et que *a/va/ava* est remplacé par *ap* dans des contextes négatifs comme (24b) (voir aussi Valdman 2015 : 223).

- (24) a. *M a ba ou anpil lajan.* (CH)  
1SG AVA donner 2SG beaucoup argent  
'Je te donnerai beaucoup d'argent.'
- b. *M p ap ba ou anpil lajan.*  
1SG NEG AP donner 2SG beaucoup argent  
'Je ne te donnerai pas beaucoup d'argent.'
- (Valdman 1978 : 217 cité dans Véronique 2009 : ex 10a),

#### 4 Temps futur vs. aspect prospectif

Dans le domaine de la référence au futur, il n'est pas toujours simple de distinguer les expressions de temps futur des expressions de postériorité (c'est-à-dire le temps futur relatif ou l'aspect prospectif).

Comme le remarque Valdman (2015 : 226), *ap* permet des lectures de futur dans le passé, suggérant que *ap* marque la postériorité et non pas la futurité au sens strict (à savoir postériorité au moment de l'énoncé) :

- (25) a. *Wa a fè sèman l ap bay Malis yon pa wayom nan.*  
roi DET faire serment il AP donner M. un part royaume DET  
'Le roi promet qu'il allait donner à M. une part du royaume.'  
(Valdman 2015, 226, ex 38)
- b. ?*Wa a fè sèman l apral bay Malis yon pa wayòm nan.* (ELICITATION)

Le locuteur que j'ai consulté a validé (25)-a, cependant, pour l'exemple parallèle avec *apral* (25)-b il ne l'écarte pas complètement mais remarque qu'il ne l'utiliserait pas lui-même. En revanche, dans un exemple avec une relative (26), *ap/pral* se combinent tous les deux avec la marque d'antériorité *t(e)* pour donner des lectures de futur dans le passé, que ce futur ait été réalisé (route réparée) ou pas.

- (26) *Ane pase, Jan prezante nou M. Y*  
 an passé, J. présenter 1PL M. Y
- a. *ki t ap repare wout vilaj nou a.* (CH)  
 b. *ki t apral repare wout vilaj nou a.*  
 REL PASSE+TAM réparer route village 1PL DET  
 'L'année passé, Jean nous a présenté M. Y. qui allait réparer la route de notre village.'  
 (FLA FEV 2018)

En effet, les deux marques *ap* et *pral* permettent la combinaison avec la marque de passé *te* dans des emplois de postériorité dans le passé :

- (27) a. *Le 20 me 1743 Toussaint Louverture fèt, limenm ki* (CH)  
 le 20 mai 1743 Toussaint Louverture anniversaire, 3SG même REL  
*t apral chanje vin tounen lidè revolisyon ayisyen an.*  
 PASSE APRAL devenir leader révolution haïtien DET  
 'Le 20 mai 1743 est né Toussaint Louverture, celui qui allait devenir le leader de la révolution haïtienne.'  
 (ELICITATION)
- b. (dans une lettre):  
*Lè ou ap li lèt sa a, mwen ap déjà nan wout pou Pòl Nò.*  
 quand 2SG AP lire lettre DEM DET 1SG AP déjà en route pour Pole Nord  
 'Quand tu liras cette lettre, je serai déjà en route pour le Pole Nord.'  
 (ELICITATION)

## 5 Comparaison de *ap* avec les futurs aspectuels

Dans la littérature, on distingue les FUTURS des FUTURS ASPECTUELS ou FUTURATES, définis comme utilisation d'une forme aspectuelle non-spécialisée pour le futur pour référer au futur. Le français emploie le présent simple comme futur aspectuel (28a) et l'anglais a un emploi futur du présent progressif (28b):

- (28) a. *Demain on mange de la pizza.*  
 b. *We are having pizza tomorrow.*

Cette situation est typique pour les futurs aspectuels. Selon Bybee et al. (1994 : 275-278), la majorité des futurs aspectuels sont des formes imperfectives du présent. Comme *ap* est aussi une marque de progressif en créole haïtien, j'examine ici l'hypothèse que les futurs avec *ap* seraient des emplois futurs du progressif en

comparant les propriétés de *ap* avec les futurs aspectuels d'autres langues. Selon cette hypothèse, *ap* correspondrait à une seule marque avec plusieurs lectures comme dans DeGraff (2007 : 104-105).

Pour l'anglais, l'emploi futur du progressif présent est limité aux prédicats planifiables comme (29)-a (voir Copley 2009 et la littérature citée par cette auteure).

- (29) a. *The Red Sox are playing the Yankees tomorrow.* (angl)  
 'Les Red Sox jouent contre les Yankees demain.'  
 b. *#The Red Sox are beating the Yankees tomorrow.*  
 # 'Les Red Sox gagnent contre les Yankees demain.' (Copley, 2009)

Or, cette limitation aux événements planifiés n'est pas uniforme pour les futurs aspectuels en général. En allemand, par exemple, les emplois futurs du présent sont compatibles avec des événements non-planifiables (30) (Hilpert, 2008, 170). Contrairement au futur aspectuel de l'anglais, le *ap* haïtien permet aussi bien des événements planifiables que non-planifiables (31)-a/b.

- (30) a. *Morgen spielt Brasilien gegen Argentinien.* (all)  
 demain joue.3SG Brésil contre Argentine  
 'Demain, le Brésil joue contre l'Argentine.'  
 b. *Morgen gewinnt Brasilien bestimmt gegen Argentinien.*  
 demain gagne.3SG Brésil certainement contre Argentine  
 'Demain, le Brésil gagnera certainement contre l'Argentine.'

- (31) a. *Brezil ap jwe ak Ajantin demen.* (CH)  
 B. AP jouer avec A. demain  
 'Le Brésil jouera contre l'Argentine demain.'  
 b. *Brezil ap genyen Ajantin demen.*  
 B. AP gagner A. demain  
 'Le Brésil gagnera contre l'Argentine demain.' (FLA FEV 2018)

Comme l'emploi futur du présent progressif en anglais (Smith, 1983) et l'emploi futur du présent en allemand, la marque *ap* dans son emploi futur n'est pas imperfective : Elle est compatible avec une lecture résultative (32) et avec des achèvements (téliques ponctuels) qui ne permettent pas naturellement l'imperfectif (33) sans interprétation itérative.

- (32) a. Demen, m **ap** fè yon gato epi nou va manje li pou soupe.  
 demain 1SG AP faire un gâteau et 1PL VA manger 3SG pour diner  
 Demain je fais un gâteau et nous le mangerons pour le diner.  
 (ELICITATION)  
 b. Demen, m **ap** repare televizyon an epi nou **ap** (va) gade yon fim.  
 demain 1SG AP réparer télé DET et 1PL AP (VA) regarder un film  
 Demain je répare la télé et nous pourrons regarder un film.

(ELICITATION)

- (33) a. Si yo pa repare chodyè sa a, li **ap** esploze.  
si 3PL NEG réparer chaudière DEM DET 3SG AP exploser  
Si on ne répare pas cette chaudière, elle va exploser. (élicitation)
- b. Diven sa a **ap** ba ou maltèt.  
vin DEM DET AP donner 2SG mal-à-la-tête  
Ce vin va te donner mal à la tête. (élicitation)

Les emplois futurs de *ap* en créole haïtien présentent donc certaines ressemblances avec l'emploi futur du présent de l'allemand (dorénavant appelé *présent prospectif*). En raison de cette ressemblance, j'ai examiné l'hypothèse selon laquelle le *ap* futurique du créole haïtien possède des propriétés comparables au présent prospectif de l'allemand. Dans son étude détaillée du présent prospectif en allemand, Hilpert (2008) note que les verbes de phase voulant dire *commencer*, *finir*, *arrêter* et des états comme *avoir 25 ans/ être là* ont une très forte préférence pour le présent prospectif comme expression du futur.

Dans un deuxième questionnaire, j'ai donc élicité des exemples avec ce type de prédicat en haïtien. Les résultats semblent confirmer qu'avec les prédicats de phase (34) et des prédicats statifs (19)/(20)/(34-d) la marque *ap* est préférée pour exprimer le futur : sur 7 informateurs qui ont répondu au questionnaire, tous proposent *ap* dans toutes leurs traductions.

- (34) a. *Mwa pwochen m ap komanse yon nouvo travay.* (CH)  
'Le mois prochain je commence un nouveau travail.'
- b. Quelqu'un vous demande :  
Tu as des informations sur le colloque *LangSÉ* ?  
Vous répondez :  
(i) *Kòlòk la ap fèt semèn pwochen (/ semèn k ap vini an.)*  
'Le colloque aura lieu la semaine prochaine.'  
(ii) *Kòlòk la ap kòmanse mèkredi pwochen.*  
'Le colloque commence mercredi prochain.'  
(iii) *Kòlòk la ap fini vandredi swa.*  
'Le colloque se termine le vendredi soir.'
- c. Vous faites de bonnes résolutions :  
*Demen, m ap sispann/ kite fimèn.*  
*Demen m ap kanpe sou fimèn an.*  
'Demain, j'arrête de fumer.'
- d. *M ap gen 15 an semèn pwochen.*  
'J'aurai 25 ans la semaine prochaine.' (QUESTIONNAIRE-2)

La préférence des verbes de phase et des statifs pour *ap* constitue une propriété supplémentaire pour rapprocher les emplois futuriques de *ap* d'un futur aspectuel comme le présent prospectif allemand.

## 6 Discussion de la méthodologie

Les données utilisées dans cette étude proviennent de contextes d'élicitation différents : des études de questionnaire avec 11 et 7 informateurs (QUESTIONNAIRE-1/QUESTIONNAIRE-2), des traductions isolées demandées à des locuteurs (ELICITATION) et des jugements de grammaticalité sur des exemples en haïtien (FLA FEV 2018).

Cependant, au cours de ce travail il s'est avéré que le matériel utilisé pose des problèmes méthodologiques. J'aborde ici deux questions en particulier : d'une part, le type de tâche employée peut être significatif (section 6.1) et d'autre part, les exemples choisis pour le questionnaire peuvent poser des risques d'interférence (section 6.2).

### 6.1 Type de tâche

Dans des jugements de grammaticalité, les locuteurs que j'ai consultés en règle générale acceptent les deux variantes : en général les contextes examinés permettent *ap* ou *pral*. Or, dans des tâches de traduction avec un groupe de locuteurs il est apparu que pour certains exemples les traductions proposées utilisaient aussi bien *ap* que *pral* tandis que pour d'autres exemples, il y avait une forte préférence pour l'une des deux variantes<sup>5</sup>.

### 6.2 Exemples du questionnaire

Les questionnaires utilisés donnent une description du contexte ainsi qu'une phrase en français et demandent la traduction en créole haïtien. Or, comme la langue de contact est le français, cette procédure peut biaiser les traductions obtenues.

Premièrement, comme le créole haïtien, le français possède une construction future avec le verbe de mouvement *aller*. Il est donc possible qu'il y ait du *priming* grammatical de la forme *pral* qui contient le verbe CH *al* 'aller' par un exemple français avec *aller*+inf, par exemple dans les questions suivantes du QUESTIONNAIRE-1:

(35) \_\_ a. Contexte : Je vois un nuage très noir mais il ne pleut pas encore.

Je dis : Il **va** pleuvoir.

b. Contexte : Vous voyez quelqu'un avec un stylo et une feuille de papier

Vous demandez: tu **vas** faire quoi ?

Et la personne vous répond : Je **vais** écrire une lettre.

---

<sup>5</sup> J'ai considéré 11 sur 11 ou 10 sur 11 exemples comme une indication qu'il pourrait y avoir une préférence asymétrique pour l'une ou l'autre marque. Les échantillons de 11 locuteurs sont trop petits pour en tirer des conclusions statistiques significatives. Dans des travaux futurs, cette appréciation doit être soumise à des vérifications quantitatives sur des données de corpus.

Le deuxième problème concerne l'utilisation de verbes de mouvement dans des exemples du questionnaire. Comme discuté dans la section 2, Fon Sing (2010) montre que pour le futur avec CM *al* 'aller' en créole mauricien, le sens de mouvement spatial centrifuge de *al* n'est pas complètement blanchi : cette expression du futur est impossible avec un verbe centripète comme CM *vini* 'venir' dans (9)-a en créole mauricien.

Dans la question (36) du questionnaire il est donc possible que le choix du verbe *venir* dans l'exemple biaise la traduction contre la marque *pral* en faveur du choix de CH *ap vin* (les 11 informateurs ont proposé 10 traductions avec CH *ap vin* et une traduction CH *gen pou l vini*.)

- (36) J'ai parlé avec Pòl hier. Je dis à un ami :  
 Pòl m'a promis hier qu'il viendra demain. (CH)
- a. *Pòl te di m l ap vin demen*  
 P. PASSE dire 1SG 3SG AP venir demain
- b. *Yè Pòl te pwomèt mwèn li gen pou l vini demen.*  
 hier P PASSE promettre 1SG 3SG avoir POU 3SG venir demain

D'après Bybee *et al.* (1994), au début de la grammaticalisation des futurs avec un verbe de mouvement, les verbes de mouvement sont peu utilisés avec ce type de périphrase. Il est par ailleurs observé que certaines restrictions sélectionnelles sont préservées pendant longtemps dans le processus de grammaticalisation. Par exemple, Poplack & Malvar (2007 : 152-155) montrent en détail qu'en portugais brésilien contemporain, le verbe lexical PBr *ir* 'aller' est utilisé avec le présent prospectif, et contrairement aux autres verbes de mouvement, il n'apparaît que très exceptionnellement avec la périphrase future avec PBr *ir* « aller » en portugais brésilien actuel.

En créole haïtien, *pral(e)* peut par ailleurs fonctionner comme le futur du verbe de mouvement *ale* « aller » sans complément verbal (37) : cet emploi suggère que la composante de mouvement de *pral(e)* n'a pas été complètement neutralisée.

- (37) *nan twa mwa nou pral(e) oZetaZini* (CH)  
 dans trois mois nous partirons aux.Etats-Unis  
 (Véronique 2009, sect 2.1., ex.2 ) (FLA fév 2018)

Une hypothèse à tester avec des données quantitatives serait qu'en créole haïtien le biais contre les verbes de mouvement n'est pas catégorique comme en créole mauricien (voir (9) ci-dessus) mais que le créole haïtien conserve toujours une préférence pour la marque *ap* sur la marque *pral* dans des contextes avec des verbes de mouvement. En particulier, pour exclure que le choix de verbes de mouvement biaise le choix de l'expression du futur dans le questionnaire, il est nécessaire de considérer les verbes de mouvement à part.

## 7 Conclusion

Les données recueillies dans cette étude suggèrent qu'il n'y a pas de différence catégorique entre *ap* et *pral* par rapport aux propriétés sémantiques et syntaxiques étudiées dans la littérature typologique sur les marques de futur. Les seuls exemples que j'ai pu identifier pour lesquels *ap* est accepté mais *pral* est rejeté sont les exemples dans (22), qui impliquent tous une négation de l'existence d'un événement futur. Pour les autres exemples, en général *ap* est préféré par les informateurs mais *pral* n'est pas exclu comme possibilité.

Comme le souligne Hilpert (2008), le fait que deux expressions du futur soient acceptables dans les mêmes exemples ne montre pas que les deux marques sont équivalentes. En allemand par exemple, le présent prospectif représente 70% des contextes avec référence au futur, avec seulement 30% pour la tournure avec l'auxiliaire *werden* 'devenir'. Pour l'allemand, Hilpert montre par ailleurs qu'il y a certains prédicats qui ont une préférence pour le présent prospectif tandis que d'autres prédicats ont une nette préférence pour le futur à l'auxiliaire *werden* 'devenir' (Hilpert, 2008, ch 6) (voir la discussion des exemples (19)/(20)/(34) ci-dessus).

Pour le créole haïtien, les exemples (14), (17), (19) et (22) suggèrent la possibilité qu'il existe des préférences comparables dans le choix entre *ap* et *pral* :

- (38) a. Contexte de prédiction sans intention (14): préférence pour *pral*
- b. Contexte avec futur lointain (17) : préférence pour *ap*
- c. Contexte avec prédicat statif (19) : préférence pour *ap*
- d. Contexte avec événement futur nié (22) : utilisation de *ap* ; *pral* rejeté

Dans des recherches futures il faudrait établir sur la base de données de corpus si les préférences observées dans ces exemples sont accidentelles ou bien si elles reflètent des préférences quantitatives des locuteurs du créole haïtien.

Finalement, il faudrait examiner si la préférence pour *ap* est générale (avec une fréquence plus élevée de *ap* pour exprimer le futur en créole haïtien en général), ou bien une préférence limitée à certains contextes.

## Références

- BOCHNAK Ryan, « Future reference with and without future marking », *Language and Linguistics Compass*, n° 13, 2019, e12307.
- BYBEE Joan, Revere PERKINS & William PAGLIUCA, *The evolution of grammar. Tense, aspect and modality in the languages of the world*, Chicago, IL : University of Chicago Press, 1994, 420 p.
- COPLEY Bridget, *The Semantics of the Future*. Outstanding dissertations in Linguistics. Routledge, 2009, 172 p.
- DAHL Östen, 2000. « The grammar of future time reference in European languages », dans DAHL Östen (ed.), *Tense and aspect in the languages of Europe*, Berlin: Mouton de Gruyter 2000, p. 309–328.

- DAMOISEAU Robert, « Éléments pour une classification des verbaux en créole haïtien », *Études créoles*, n° 11, 1988, p. 41–64.
- DAMOISEAU Robert, « Contribution à l'étude des marques d'aspect et de temps en créole haïtien: Données fournies par une enquête menée auprès d'élèves-maitres des écoles normales d'Haïti », *Revue d'ethnolinguistique : Cahiers du Lacito*, n° 4, 1989, p. 169–195.
- DAMOISEAU Robert, « Réflexions sur le fonctionnement du système aspecto-temporel du créole haïtien », *Linguistique*, n° 30, 1994, p. 105–120.
- DEGRAFF Michel, « Kreyòl ayisyen, or Haitian Creole », dans HOLM John & Peter PATRICK (eds.), *Comparative Creole Syntax. Parallel outlines of 18 Creole grammars*, London, Battlebridge Publications, 2007, p. 101–126.
- FLEISCHMAN Suzanne, *The Future in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 232 p.
- FON SING, Guillaume, « Dynamique internes des créoles mauricien et haïtien : analyse contrastive du fonctionnement sémantique des marqueurs TAM », *Études créoles*, n° 1, 2010, p. 97–129.
- FALOUS Anamaria & Brenda LACA, « Les formes de l'incertitude. Le futur de conjecture en espagnol et le présomptif futur en roumain », *Revue de linguistique romane*, n° 78, 2014, p. 313–366.
- GLAUDE Herby, *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*, thèse de doctorat, Université Paris-8 & Université d'Amsterdam, 2013, 294 p.
- HILPERT Martin, *Germanic Future Constructions A Usage-based Approach to Language Change*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 2008, 216 p.
- KURODA Sige-Yuki, « The categorical and thethetic judgment. » *Foundations of Language* n° 9, 1972, p. 153-185.
- POPLACK Shana & Nathalie DION, « Prescription vs. praxis: The evolution of future temporal reference in French », *Language*, n° 85, 2009, p. 557–587.
- POPLACK Shana & Elisabete MALVAR, « Elucidating the transition period in linguistic change: The expression of the future in Brazilian Portuguese », *Probus*, n° 19, 2007, p.121–169.
- SMITH, Carlota S., « The temporal reference of the English Futurate », dans TASMOWSKI, L. & D. WILLEMS (eds.), *Problems in Syntax*, Ghent: Plenum, 1983, p. 273–288.
- VALDMAN Albert, *Le Créole : structure, statut, et origine*, Paris, Klincksieck, 1978, 403 p.
- VALDMAN Albert, *Haitian Creole. Structure, Variation, Status, Origin*, Sheffield, UK/ Bristol, CT: Equinox, 2015, 477 p.
- VERONIQUE Daniel, « L'expression du futur dans les créoles français », *Faits de Langues*, n° 33, 2009, p. 37–45.